

MAIRIE DE LA FALAISE



Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Département des Yvelines
Canton de Limay

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Fiche de fréquentation

&

Récépissé de réception du règlement intérieur

Nom et prénom de l'enfant :

■ Fréquentation 1^{ère} semaine :

Jeudi 2 septembre 2021	Vendredi 3 septembre 2021
Matin (7h30 - 8h30) <input type="checkbox"/>	Matin (7h30 - 8h30) <input type="checkbox"/>
Soir (16h30 - 19h00) <input type="checkbox"/>	Soir (16h30 - 19h00) <input type="checkbox"/>

■ Fréquentation régulière à compter du lundi 6 septembre 2021 :

Garderie Matin 7h30 - 8h30	Garderie Soir 16h30 - 19h00
Tous les jours <input type="checkbox"/>	Tous les jours <input type="checkbox"/>
Lundi <input type="checkbox"/>	Lundi <input type="checkbox"/>
Mardi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>
Mercredi <input type="checkbox"/>	--
Jeudi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>
Vendredi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>
Occasionnellement <input type="checkbox"/>	Occasionnellement <input type="checkbox"/>

Par la suite, toute modification est à signaler directement à notre responsable garderie.

■ Récépissé de réception du Règlement intérieur Garderie Périscolaire

M. et/ou Mme

a/ont pris connaissance du « Règlement Intérieur Garderie Périscolaire » en vigueur au 2 septembre 2019

À La Falaise, le

Signature du ou des parents